

Nom :

Prénom :

N° Adhérent :

Déclaration pour l'exercice :

DECLARATION DU MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

Ce document est à compléter et à signer avec cachet professionnel uniquement par les membres de l'ordre inscrits en leur nom propre à l'Ordre des Experts Comptables. Il engage le signataire sur l'utilisation d'une nomenclature des comptes. Ce document dispense l'ARAPL de s'assurer de la réalité et de l'usage d'un plan comptable professionnel ou de la nomenclature des comptes sauf si le contrôle de régularité, nouvelle mission réservée aux associations agréées, s'avère "ANORMAL" (Instruction du 24/04/1991, art.100 de la loi de finances pour 1990)

Je soussigné(e),

Nom, Prénom _____

Adresse _____

 Expert Comptable : _____ Président Directeur Général de la S.A. : _____ Gérant de la S.A.R.L. : _____

Déclare que la comptabilité de (nom, prénom, raison sociale, adresse du client adhérent)

Nom, Prénom : _____

N° adhérent : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Adhérent de l'ARAPL NORMANDIE SEINE - n° 201 760 (66 QUAI DE BOISGUILBERT 76000 ROUEN)

- est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux exigences de l'article 99 du CGI et conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et à l'association agréée sont le reflet de la comptabilité

 Compléter (1) ou (2)

est tenue selon (*) :

 La nomenclature comptable prévue par l'arrêté du 30 janvier 1978 Le plan comptable de la profession de : _____

prévu par : _____

(référence aux dispositions réglementaires)

 retraits pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées non retraits, la déclaration faisant état des créances acquises et des dépenses engagées Le plan comptable 1999 retraits pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées

Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel

OUI

NON

La présente déclaration est délivrée à

pour servir et valoir ce que de droit

A

le

Cachet professionnel et signature obligatoire

(*) mettre une croix dans la ou les cases correspondantes

(1) (2) mettre selon si tenue (1) ou surveillée (2)

Document destiné à l'ARAPL